

Original: anglais

**LETTRE DU PRÉSIDENT DU PWG SUR LA VOIE À SUIVRE  
(DEUXIÈME TOUR DE LA PÉRIODE DE CORRESPONDANCE)**

Le 5 novembre 2020

Chers membres du PWG,

Je vous remercie pour les contributions reçues et pour avoir assuré le bon déroulement des travaux du Groupe. À l'issue du premier tour, je voudrais résumer la situation actuelle et les questions en cours.

En ce qui concerne l'examen de l'efficacité et des aspects pratiques de la mise en œuvre des mesures de MCS au titre du point 1 du PWG-400, aucune question spécifique n'a été soulevée par les Parties, bien qu'une suggestion ait été faite par les États-Unis (PWG-413) concernant le PWG-404. Par la suite, comme il a été proposé dans le PWG-400, nous pouvons reporter ces questions ainsi que d'autres points en suspens qui devaient être discutés tout au long de 2020, à une réunion de l'IMM en 2021.

Concernant le point 2 et la proposition du Président d'amender la Recommandation 18-12 (PWG-408), un soutien spécifique a été exprimé par l'UE, le Japon et la Norvège. Les États-Unis ont demandé des éclaircissements à l'UE dans leur déclaration (PWG-413) et j'espère que les consultations à ce sujet pourront se poursuivre pendant le deuxième tour. Aucune autre Partie n'a soulevé d'autres points ou objections.

En ce qui concerne le point 3 et l'examen et l'établissement de la liste des navires IUU, outre les informations reflétées et répertoriées à la dernière page du projet de liste des navires IUU (PWG-405A), les détails pertinents sont contenus dans la déclaration de l'UE (PWG-411A). Le Sénégal a également fourni une déclaration (PWG-412) par laquelle il demande le retrait du *Mario 11* du projet de liste. Conformément au PWG-400 et aux dispositions pertinentes de la Rec. 18-08, en l'absence de toute opposition à cette suppression reçue avant le **15 novembre 2020**, le *Mario 11* sera radié du projet de liste.

Conformément à la circulaire n°7324/2020 de l'ICCAT, les CPC qui souhaitent soumettre des commentaires peuvent les présenter au PWG sous forme de déclarations, car le Président de la Commission a accepté d'autoriser une déclaration par CPC et organe subsidiaire à chaque tour de la période de correspondance. Ces déclarations seront traduites et affichées sur la page web des documents de la Commission 2020. Les commentaires autres que sous forme de déclarations peuvent également être transmis au Secrétariat et à moi-même, mais ils ne seront pas traduits afin d'éviter des retards dans le processus de prise de décisions. Une période de deux semaines sera prévue pour les commentaires. Le délai exact sera précisé par le Secrétariat car il dépend de leur traduction.

Comme vous le savez, le Groupe de travail IMM n'a pas pu se réunir en 2020 en raison de la pandémie actuelle et la réunion reste en suspens pour 2021. Compte tenu de l'incertitude quant à la tenue de futures réunions en général, de la nature technique et du nombre de questions restant en suspens pour le Groupe de travail IMM, je propose que nous reportions la réunion du groupe IMM après le mois de mai 2021 (après la fin des restrictions actuelles liées au Covid-19 en Espagne). Nous pourrions toutefois employer le premier trimestre 2021 pour entreprendre des consultations afin de progresser autant que possible par correspondance, suivies d'une ou plusieurs réunions virtuelles plus courtes (ou d'une ou plusieurs réunions en personne si possible). Je serais reconnaissant aux membres du PWG de me faire part de leurs points de vue sur cette approche d'ici la fin du deuxième tour (**19 novembre 2020**).

Je vous remercie de votre collaboration,

Meilleures salutations.

Neil Ansell  
Président du PWG